

Michel Girer
Président de la Communauté de Communes de la Dombes
100, Avenue Foch - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

* Aux adhérents de l'association des piégeurs de l'Ain intervenant en Dombes

Fait à Châtillon-sur-Chalarnon, le 24 janvier 2020
Objet : aide à la lutte contre le Ragondin

Nos références : MG/JMC/PL 2020_05

Messieurs,

La Communauté de Communes de la Dombes (CC Dombes) soutient la lutte contre les populations de Ragondin et de Rat musqué. Le développement de moyens supplémentaires de lutte a été défendu par les acteurs locaux dans le document d'objectifs du site Natura 2000 des étangs de la Dombes en cours d'élaboration.

Comme vous le savez, ces rongeurs exotiques ont des impacts sur différents points : économique (en affaiblissant la structure des étangs et en consommant les cultures riveraines); sanitaire, en raison du risque de transmission de maladies comme la leptospirose, environnementaux, en réduisant les végétations naturelles des étangs comme les roselières très utiles à l'avifaune sauvage (oiseau chassable ou non).

La CC Dombes souhaite appuyer le travail déjà engagé par les adhérents de l'association des piégeurs de l'Ain. Les actions proposées par la CC Dombes seront menées en priorité sur les étangs, en aidant à développer le piégeage sur des secteurs « vierges ». Un technicien a été recruté pour mener les missions suivantes :

- Identification des secteurs d'étangs pas ou peu piégés (par enquête),
- Mise en relation des propriétaires et piégeurs disponibles,
- Appui technique pour la mise en place du piégeage, prêt de nasses si nécessaire,
- Test du dispositif de pièges connectés.

C'est pour cela qu'un appel aux piégeurs et propriétaires volontaires est lancé. La priorité est de mettre en évidence les zones non piégées en s'appuyant sur votre connaissance du terrain. Certains propriétaires, nous ont fait savoir qu'ils étaient prêts à investir dans du matériel, si des piégeurs motivés venaient sur leur territoire.

Pour favoriser votre intervention, la CC Dombes a déjà investi dans des « boîtes à fauve » et souhaite tester des systèmes de « pièges connectés ». Des conventions de prêt de matériel seront réalisées pour le bon déroulement de la démarche.

Pour la réussite de cette action, la concertation entre tous les acteurs de chaque secteur sera recherchée (pisciculteurs, chasseurs, propriétaires, agriculteurs, communes...).

Le technicien de la CC Dombes, Nicolas Prieto, se tient à votre disposition pour tout renseignement : 04.74.61.93.01/ 06.88.22.04.12, email : gestion-biodiversite@ccdombes.fr

En vous remerciant pour votre implication, je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Michel Girer

